

France-Paris: Repair and maintenance services of electrical and mechanical building installations
OJ S 16/2019 23/01/2019

Contract notice
Services

Legal Basis:
Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpitaux universitaires Paris centre
Postal address: 123 boulevard Port Royal
Town: Paris
NUTS code: FR101 Paris
Postal code: 75014
Country: France
Contact person: Cellule des marchés — À l'attention de M. Stéphane Nguyen
E-mail: stephane.nguyen2@aphp.fr
Telephone: +33 158413347
Fax: +33 158411819
Internet address(es):
Main address: <http://www.aphp.fr>
Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=412078&orgAcronyme=x7c>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Maintenance des installations de distribution électrique haute et basse tensions des Hôpitaux universitaires Paris Centre (HUPC)
Reference number: HUPC-19-003-TVX

II.1.2. Main CPV code

50710000 Repair and maintenance services of electrical and mechanical building installations

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La présente consultation a pour objet de confier la prise en charge de la maintenance des installations haute et basse tensions, des équipements électriques situés dans les postes de livraison de type 20 kv et inverseurs de sources basse tension des Hôpitaux universitaires Paris Centre. Les opérations de maintenance se dérouleront dans les différents sites des Hôpitaux universitaires Paris Centre.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45310000 Electrical installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

Main site or place of performance: Sites Cochin — Port Royal, Broca — La Collégiale, Hôtel-Dieu.

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation a pour objet de confier la prise en charge de la maintenance des installations haute et basse tensions, des équipements électriques situés dans les postes de livraison de type 20 kv et inverseurs de sources basse tension des Hôpitaux universitaires Paris Centre. Les opérations de maintenance se dérouleront dans les différents sites des Hôpitaux universitaires Paris Centre.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Chaque candidat doit présenter à l'appui de sa candidature les documents suivant:

- 1) les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions) dûment remplis (disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>);
- 2) les attestations de régularité fiscale et sociales (Urssaf) (avec possibilité de dépôt gratuit par le candidat sur la plate-forme Actradis) ou la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année n-1;
- 3) l'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L.125-3 du code du travail;
- 4) la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché;
- 5) l'attestation sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3, L. 143-5, L. 341-6, L. 341-6-4 et L. 62063 du code du travail;
- 6) les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant;
- 7) la copie des attestations d'assurance en «responsabilité civile décennale», en cours de validité (avec possibilité de dépôt gratuit par le candidat sur la plate-forme Actradis);
- 8) l'extrait k bis de moins de 3 mois (avec possibilité de dépôt gratuit par le candidat sur la plateforme Actradis);
- 9) les références de prestations réalisées en propre au cours des 5 dernières années, (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des prestations similaires, notamment dans le domaine hospitalier et qualifications professionnelles) avec précisions des montants, du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation;
- 10) un Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postale (RIP) du compte sur lequel seront effectués les paiements et qui figurera à l'acte d'engagement. Dans le cas où le recouvrement des créances est confié à une société d'affacturage, le candidat doit indiquer à l'AE son propre RIB et joindre aux factures celui de la société d'affacturage;
- 11) l'attestation de visite dûment complétée et obligatoirement renseignée.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Imprimé DC2 ou équivalent; chiffres d'affaire en EUR (HT) des 3 dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Niveau minimal de capacités économique et financière exigé — effectifs et chiffre d'affaires annuel HT: EFF 3/CA2. Pour rappel:

— CA2: de 225 000 EUR à 450 000 EUR,

— EFF3: de 21 à 50.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Des références similaires de moins de 5 ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables, réalisés en propre par le candidat et qualifications professionnelles) avec précisions des montants, du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Niveau minimal de capacités techniques requises ou références équivalentes:

- qualification: 1406 ou références équivalentes,
- qualification MGTI: (Moyen et Gros Tertiaire Industrie),
- expérience en milieu hospitalier.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/02/2019 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 21/02/2019 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Janvier 2022.

VI.3. Additional information

L'AP-HP est un établissement public de santé. Les documents demandés à l'appui des candidatures devront être rédigés en langue française.

Conditions de visite: obligatoire (au plus tard le 8.2.2019). La visite conditionne la validité de l'offre. L'attestation de visite qui sera complétée à cette occasion doit être jointe à l'offre.

Date limite pour les questions: le 11.2.2019 — 16:00. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, après réception des offres, de demander aux candidats le sous détail

des prix ainsi que le coefficient de charge de l'entreprise, ainsi que toutes précisions utiles à l'appréciation des offres. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des 2 critères énoncés ci-dessous:

Critère n° 1: la valeur financière, notée sur 12 points,

- les prix de la partie forfaitaire de l'offre (9 points),
- les prix du BPU de la partie à bons de commande (3 points);

Critère n° 2: la valeur technique, notée sur 8 points, appréciée au vu des éléments d'appréciation suivants:

— effectif, organisation, qualifications (2 points):

— l'organisation de l'équipe technique et la qualification des techniciens, les CV des dirigeants et techniciens dédiés au site (chacun des intervenants: électriciens, automaticiens...),

— formation des personnels de l'entreprise aux équipements décrits au CCP des sites HUPC (attestation formation «constructeur»),

— modalités de prise en charge les appels d'urgences (1 point):

— la modalité d'appel de dépannage (procédure, délais d'intervention...). L'organisation des interventions curatives et les moyens mis en œuvre pour les situations de crises et/ou d'urgences après appel des services techniques de l'hôpital. Exemple: mise en place de GE mobile, nombre de technicien d'astreinte sur le secteur, type de pièces détachées disponibles immédiatement dans le véhicule, nombre de techniciens mobilisables en situation de crise,

— organisation de la maintenance (5 points):

— les fiches de maintenances, d'autocontrôles en préventive et fiche d'intervention en curative,

— méthodologie détaillée de la maintenance préventive (effectifs, organisation, durée des opérations, plan de prévention type...) sur les sites HUPC et planning de maintenance préventive,

— présentation d'un tableau de bord de suivi de l'ensemble des maintenances,

— matériel, stock, gamme de maintenance aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur question au plus tard à la date limite pour toutes questions sur la plate-forme de dématérialisation <https://www.marches-publics.gouv.fr> au niveau de la consultation. Les candidats précisent bien le nom de l'opération concernée, ainsi que les coordonnées complètes du demandeur (nom, entreprise, téléphone, télécopie, courriel). Un relevé comprenant ces questions et les réponses correspondantes sera élaboré et transmis au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, à l'ensemble des entreprises candidates, qui auront ainsi les mêmes éléments d'information en leur possession afin de constituer leur offre. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de cette nouvelle date.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75014

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://www.ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Recours administratif: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Directeur des HUPEC (recours gracieux) ou de la Direction Générale de l'AP-HP (recours hiérarchique).

Recours contentieux: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du Tribunal administratif de Paris.

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/01/2019